

# Présentation générale

En 2005, la croissance française marque le pas : en moyenne annuelle, le produit intérieur brut (PIB) augmente de 1,2 % en volume, après + 2,3 % en 2004 et + 1,1 % en 2003. Une reprise s'amorce au second semestre, tendance confirmée en 2006.

## Embellie sur le front de l'emploi

L'emploi confirme la reprise amorcée en 2004 : près de 150 000 emplois sont créés en 2005, après 88 000 en 2004. Trois principaux facteurs y contribuent. Dans les secteurs essentiellement marchands, 77 000 emplois sont créés, surtout dans la construction et les services, alors que, comme les années précédentes, l'industrie continue de perdre des effectifs. La forte montée en charge du plan de cohésion sociale au second semestre 2005 permet par ailleurs d'interrompre la diminution continue du nombre d'emplois aidés depuis 2002. Enfin, les entreprises et associations privées des secteurs non marchands créent 29 000 emplois, notamment dans l'éducation et la santé, poursuivant une tendance régulière depuis plusieurs années.

Les « formes particulières d'emploi » que sont les contrats à durée déterminée, l'intérim ou l'apprentissage, augmentent légèrement. En 2005, elles représentent en moyenne annuelle 12,3 % de l'emploi total, contre 11,9 % en 2004 et 11,8 % en 2003. Toutes les formes d'emploi temporaire progressent, mais surtout l'emploi intérimaire. Les emplois à temps partiel sont également en hausse : en 2005, ils représentent 17,2 % de l'emploi en moyenne annuelle, contre 16,6 % en 2004 et 16,5 % en 2003. Le sous-emploi, qui caractérise les personnes qui ont un emploi mais qui ont travaillé moins qu'elles ne le souhaiteraient et qui recherchent un travail supplémentaire, continue à augmenter : il concerne désormais plus de 5 % des salariés.

Avec la reprise de l'emploi marchand et la montée en charge du plan de cohésion sociale en fin d'année, la hausse du chômage entamée en 2001 s'interrompt en 2005, avant de s'inverser en 2006. Le chômage « au sens du BIT » diminue de 17 000 personnes en moyenne annuelle par rapport à 2004. En 2005, il s'établit à 9,8 % de la population active, soit autant qu'en 2003 et un peu moins qu'en 2004 (9,9 %).

La structure de l'emploi se modifie au cours du temps. Le secteur tertiaire ne cesse de prendre de l'importance. Après une baisse au cours des années quatre-vingt-dix, le nombre de non-salariés hors agriculteurs et hors aides familiaux repart à la hausse au début des années deux mille, comme le montre le dossier *Moins d'artisans, des professions libérales en plein essor*. Les évolutions sont toutefois contrastées selon les groupes professionnels. Si les artisans et commerçants sont moins nombreux, les professions libérales, en particulier celles de la santé et du travail social, se développent. Les non-salariés sont également de plus en plus âgés et de plus en plus diplômés. Être enfant d'un père à son compte augmente toujours la probabilité d'être soi-même non salarié, mais cette reproduction sociale est un peu moins fréquente aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. Se mettre à son compte apparaît comme une alternative au chômage, en particulier en période de chômage soutenu et durable : un chômeur a une probabilité trois fois plus grande de devenir non-salarié non agricole qu'une personne qui travaille et presque huit fois plus grande qu'un inactif.

## Ralentissement des revenus en 2005

Les revalorisations des salaires minimaux légaux induites par la loi « Fillon » de juillet 2003 à juillet 2005 ont joué à la hausse sur l'évolution des salaires. Se diffusant essentiellement dans le bas de la hiérarchie salariale, elles conduisent à un léger tassement de cette hiérarchie.

Malgré cela, la masse des salaires et traitements bruts, principale source des revenus d'activité des ménages, progresse moins vite en 2005 (+ 3,0 %) qu'en 2004 (+ 3,5 %). Les salaires ne constituent toutefois qu'une partie, certes la plus importante, des revenus des ménages. Les revenus de l'activité non salariée connaissent une hausse limitée en 2005, tandis que les revenus du patrimoine restent très dynamiques. Dans le même temps, les impôts et cotisations augmentent et les prestations sociales perçues conservent une croissance soutenue. Au total, le revenu disponible brut, masse des ressources disponibles de l'ensemble des ménages, ralentit et progresse de 3,1 % en 2005, après un chiffre révisé de + 4,1 % en 2004 et + 2,8 % en 2003. Son pouvoir d'achat augmente de 1,1 %, après + 2,2 % en 2004 et + 1,0 % en 2003.

Les prestations de protection sociale reçues par les ménages progressent de 3,9 % en 2005, après + 5,1 % en 2004. En effet, les dépenses liées à la santé ralentissent et celles relatives à l'emploi diminuent, dans un contexte d'amélioration du marché du travail et de diminution du taux d'indemnisation des demandeurs d'emploi. À l'inverse, les prestations versées au titre de la vieillesse et de la survie continuent à croître à un rythme soutenu, en raison notamment de la mise en application des possibilités de retraite anticipée en faveur des personnes ayant eu des carrières longues. La croissance des montants versés au titre du revenu minimum d'insertion (RMI) reste forte (+ 6,3 %). À la fin 2004, 3,1 millions de personnes en France métropolitaine sont allocataires d'un des neuf minima sociaux ; en 2005 ce nombre total de personnes couvertes continue à augmenter, du fait de la progression du nombre d'allocataires du RMI (+ 4,7 %), et plus généralement des minima sociaux destinés aux personnes d'âge actif.

## Stabilité des inégalités de niveau de vie

Sur les huit dernières années disponibles, de 1996 à 2004, les inégalités de niveau de vie (ou revenu par unité de consommation) évoluent peu. En 2004, les 10 % d'individus les plus modestes de la population ont un niveau de vie inférieur à 750 € mensuels, tandis que les 10 % d'individus aux plus hauts revenus ont un niveau de vie supérieur à 2 360 €. On constate néanmoins une très légère tendance à la baisse des inégalités de revenus, plus claire à travers le taux de pauvreté monétaire. Ce dernier est défini comme la proportion d'individus ayant un niveau de vie inférieur à un certain seuil, le seuil de pauvreté, fixé en général à 60 ou à 50 % du niveau de vie médian. Sur la période 1996-2004, la pauvreté monétaire suit une tendance à la baisse, particulièrement nette entre 1996 et 2002, plus contrastée ensuite. En 2004, on dénombre 6,9 millions de personnes pauvres au seuil de 60 % de la médiane, et 3,6 millions au seuil de 50 %.

Le système fiscal et les prestations sociales modifient la répartition des ressources au sein de la population et réduisent les inégalités initiales de revenu. Plus concentrés sur les plus aisés, les prélèvements directs réduisent le niveau de vie des personnes situées en haut de la distribution. Celles-ci sont par ailleurs peu concernées par les prestations et bénéficient essentiellement de prestations familiales sans condition de ressources. Le jeu des prélèvements et des prestations réduit ainsi le niveau de vie des 20 % les plus

aisés de 12 % en moyenne. À l'inverse, les prestations (minima sociaux, aides au logement, prestations familiales) bénéficient plus largement aux plus modestes, par ailleurs en général non imposables à l'impôt sur le revenu. Le niveau de vie des 20 % les moins aisés est au total augmenté de plus de moitié (57 %) par le système de redistribution. Au milieu de l'échelle des niveaux de vie, l'impact des transferts sociaux et fiscaux est faible comparé aux deux extrêmes de la distribution. L'impôt sur le revenu contribue globalement pour 29 % à la réduction des inégalités de niveau de vie en 2005, les prestations familiales sans condition de ressources, pour 19 %.

## Maintien d'inégalités sociales de réussite scolaire

Pour l'année scolaire 2005-2006, un peu plus de 15 millions d'élèves, d'apprentis et d'étudiants sont scolarisés en France métropolitaine et dans les Dom. Les effectifs du premier degré (écoles maternelles et élémentaires) sont en hausse en 2005 mais en baisse sur dix ans (- 2 %). Dans le second degré (collèges et lycées), la baisse des effectifs s'accroît en 2005 et atteint 5 % en dix ans. Ces dix dernières années sont également marquées par un nombre croissant d'apprentis et d'étudiants. En 2005, sept jeunes sur dix accèdent au niveau du baccalauréat et un peu plus de six sur dix sont bacheliers, de plus en plus par la voie professionnelle.

Le dossier *Les inégalités de réussite à l'école élémentaire : construction et évolution* montre que si deux fois moins d'élèves qu'il y a vingt ans redoublent à l'école élémentaire, les disparités sociales en matière de retard scolaire et de réussite aux évaluations nationales de sixième restent prononcées. Par exemple, les deux tiers des enfants d'ouvriers non qualifiés atteignent aujourd'hui la sixième sans avoir redoublé, mais c'est le cas de 97 % des enfants d'enseignants et de 94 % de ceux de cadres. D'une part, les élèves entrent au cours préparatoire avec des niveaux de compétences déjà différenciés socialement. D'autre part, les progressions à l'école primaire diffèrent selon le milieu d'origine de l'élève, y compris à niveau initial comparable, si bien que les écarts se creusent au fur et à mesure de l'avancée dans la scolarité élémentaire. Les enfants d'immigrés constituent une population fortement exposée au risque d'échec scolaire. Mais leur moindre réussite est d'abord due au fait qu'ils appartiennent majoritairement à des milieux sociaux modestes et que leurs parents sont plus souvent pas ou faiblement diplômés. Et s'ils entrent au cours préparatoire avec des acquis plus faibles que ceux des autres élèves, les enfants d'immigrés progressent davantage au cours de la scolarité élémentaire.

## La fécondité de nouveau en hausse

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la population française est estimée à 62,9 millions d'habitants, dont 61,0 millions en métropole et 1,9 million dans les Dom. Elle s'accroît de 368 000 personnes en 2005, l'excédent naturel en représentant près des trois quarts et le solde migratoire un peu plus d'un quart. L'espérance de vie se maintient à 76,7 ans pour les hommes et à 83,8 ans pour les femmes. L'indice conjoncturel de fécondité augmente à nouveau et atteint 1,94 enfant par femme. S'il synthétise les comportements d'une année donnée, il n'illustre pas les comportements des femmes tout au long de leur vie. À la fin de leur vie féconde, les femmes continuent d'être mères d'un peu plus de deux enfants en moyenne : ainsi, les femmes nées en 1955, ayant atteint 50 ans en 2005, ont eu 2,13 enfants en moyenne.

Toutefois, parmi ces générations ayant achevé leur vie féconde, près de 10 % des femmes nées entre 1945 et 1953 et 14 % des hommes nés entre 1943 et 1951 n'ont pas eu de descendant (ni enfant biologique, ni enfant adopté). Le dossier *Ne pas avoir eu d'enfant : plus fréquent pour les femmes les plus diplômées et les hommes les moins diplômés* s'intéresse à ces hommes et ces femmes qui sont restés sans enfant. Parmi les hommes, ne pas avoir d'enfant est plus fréquent pour les moins diplômés, parce qu'ils sont plus nombreux à n'avoir jamais vécu en couple. Pour les femmes à l'inverse, ce sont les plus diplômées qui restent le plus souvent sans enfant. Elles vivent certes moins souvent avec un conjoint que les femmes peu diplômées, mais elles donnent aussi moins souvent naissance à un enfant lorsqu'elles vivent en couple. Les personnes qui ont formé tardivement leur première union sont également plus nombreuses à ne pas avoir eu d'enfant, surtout les femmes. D'autres facteurs jouent par ailleurs, comme les ruptures d'union, la durée de vie séparée ou la taille de la fratrie.

## Relativement peu de mobilité résidentielle mais des parcours variés

Les changements de résidence à l'intérieur du territoire français sont d'une fréquence relativement modérée ; après leur installation dans la vie familiale et professionnelle et jusqu'au passage à la retraite, un quart des adultes, âgés de 24 à 40 ans en 1968, n'a jamais déménagé entre 1968 et 1999. La mobilité résidentielle varie beaucoup selon l'âge et le diplôme ; elle coïncide souvent avec les changements de situation familiale (mariage, divorce, veuvage, naissance d'enfants) ou professionnelle (interruption du travail due au chômage, passage à la retraite ou à d'autres formes d'inactivité). Le dossier *La mobilité résidentielle des adultes : existe-t-il des « parcours type » ?* identifie quatre profils de personnes en fonction des types de trajectoires résidentielles les plus courants. D'un côté se trouvent des populations quasi sédentaires au sein desquelles se distinguent celles des campagnes et celles des villes. Elles sont peu diplômées, leur mode de vie est stable et leur activité est plutôt traditionnelle. De l'autre, se trouvent deux types de populations plus mobiles. La première gravite essentiellement autour des villes de province et son profil sociodémographique reflète les traits moyens de l'ensemble de la cohorte. La seconde est davantage organisée autour de l'unité urbaine de Paris et rassemble les individus les plus mobiles, plus diplômés en moyenne et dont les trajectoires résidentielles sont les plus variées.